

EZY-DISQUES
CONVENTION EXPOSANT BOURSE AUX DISQUES
DIMANCHE 06 avril 2025 à EZY SUR EURE (27)

Le Comité des Fêtes d'Ezy-Sur-Eure et l'association Be Scott and Co organisent leur
7 ème convention de disques et objets liés à la Musique.

Lieu : Salle des fêtes Henri Lecomte, bld GAMBETTA 27530 Ézy-sur-Eure.

Date : Le dimanche 06 avril 2025, ouvert au public de 09h00 à 17h00

Contact réservation : Sylvain MOYER ☎ **06 42 33 64 17**

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER avec règlement à :

Comité des fêtes - Mairie
1 rue Octave Lenoir 27530 Ézy-Sur-Eure

L'EXPOSITION se déroule dans la salle principale, en intérieur, espace chauffé

Grilles d'expo en quantité limitée, octroyées sur demande dans l'ordre chronologique des inscriptions.

Nom de l'exposant :

Prénom de l'exposant :

☎ Téléphone personnel :

☎ Téléphone professionnel :

Adresse de l'exposant :

Raison sociale :

Email :

Type d'objets exposés :

Exposé à titre de : particulier () professionnel ()

Nombre de chaises souhaitées :

Grille(s) d'exposition(s) : OUI () NON ()

Tarif normal : LOUE mètre (s) à 12 Euros TTC

Exposant ne souhaitant pas de table 30% de remise si vous apportez vos propres tables

Tarif réduit : LOUE mètre (s) à 8 Euros TTC

Exposant souhaitant profiter du service restauration sur place (uniquement en réservation)

Réserve Plateau(x)-Repas à 10 Euros TTC

(prix comprenant entrée, plat, dessert)

Une salle de restauration indépendante
Réservée aux exposants
sera ouverte à l'intérieur de la salle des fêtes.

La tenue du stand est entièrement à la charge de l'exposant et sous sa responsabilité, le comité des fêtes ne fournira aucun personnel bénévole pour assurer le bon fonctionnement du stand.

PAIEMENT : chèque de réservation **à joindre obligatoirement** avec votre inscription, **encaissé après la manifestation**, possibilité de récupérer votre chèque le jour de la convention et de payer en espèces. **chèque à l'ordre de COMITE DES FETES EZY**

ATTENTION : Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les vendeurs proposant des produits interdits, de même qu'en cas de vol ou perte d'objet sur stand.

Les particuliers attestent sur l'honneur de non-participation à deux manifestations de même nature dans l'année civile.

Déballage possible dès le 05 avril 2025 à partir de 17h00.

Déballage le 06 avril 2025 à partir de 07h00.

**Déballage au sol interdit, si vous payez avec le tarif -30%,
il est obligatoire d'apporter vos propres tables.**

**Concernant le tarif normal, les tables sont fournies par
l'organisation, tout exposant ayant réservé au tarif réduit et n'ayant
pas de table le jour de l'EZY-DISQUES, se verra dans l'obligation
de régler la différence de 4 euros par mètre.**

**Pièce à Fournir obligatoirement avec ce dossier d'inscription -
Photocopie recto verso de votre pièce d'identité**

A retourner avant le 31 mars 2025

avec le chèque à l'ordre de COMITE DES FETES EZY

Fait à

Le

Signature de l'exposant précédée de la mention « lu et approuvé »